

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date : 25/03/2022 20:10

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Je voudrais par ce courriel marquer mon opposition au projet de méthanisation porté par la société Naturalgie sur la commune de Grandvelle.

Ce projet porte sur la mobilisation de centaines d'hectares utilisés pour produire des cultures dopées à grands renforts d'intrants de toutes sortes (engrais azotés, gazole, produits phytosanitaires, ...) dans un contexte global qui nous pousse aux économies. Malgré les annonces des porteurs de projets, je ne vois pas comment avec un climat changeant les cultures "principales" implantées en juin ou juillet peuvent arriver à une maturité intéressante et ont de grandes chances d'être utilisées en méthanisation.

En plus des rendements de CIVE annoncés qui sont plus que surévalués à mes yeux, ce projet pose également un problème de concurrence avec l'alimentation humaine et animale dans un monde actuel où le risque de famine est de plus en plus élevé.

En plus de l'artificialisation due à ce projet aussi bien pour la production que le stockage des intrants et des effluents, il me semble que les infrastructures routières locales ne sont pas en adéquation avec le trafic engendré par ce projet. Qui donc va payer pour mettre à la hauteur ces routes et en sécurité les traversées de village ?

Enfin pour finir, je ne peux concevoir sereinement que le tarif de rachat de gaz provenant des méthaniseurs soit si subventionné. Cela veut donc dire que la collectivité paie pour un gaz au bilan CO2 déplorable si l'on prend en compte l'énergie (gazole notamment) utilisée pour le produire.

Maxime LAMY